Ensemble, une nouvelle dynamique Migné-Auxances, reine de la logistique ?

La société WESTEA projette de construire un entrepôt logistique destiné au stockage de produits manufacturés sur le parc d'activités Aliénor d'Aquitaine situé derrière la boulangerie La Corbeille à pains. Nous souhaitons avertir des dangers et inconvénients de la réalisation d'un tel projet. Même s'il est situé sur Poitiers, il impactera essentiellement la vie des habitants de Migné-Auxances. Parmi les points alarmants mis en avant par la Mission Régionale de l'Autorité environnementale :

- trafic routier supplémentaire de 350 véhicules légers et 300 camions /jour au rond-point en haut de l'Avenue de la Loge qui aggravera la congestion déjà existante,
- le stockage dans une partie de l'entrepôt de produits combustibles ou dangereux pour l'environnement,
- l'impact sur le paysage (proximité avec les zones de maraîchage promises par Grand Poitiers et le bâtiment classé de Salvert...)
- la disparition de 17 hectares d'espaces agricoles. Face à l'absence de réponse par WESTEA à certaines des questions soulevées, notre groupe a émis ses inquiétudes lors de l'enquête publique. Celle-ci aurait due être portée à la connaissance des habitants de Migné-Auxances, cela n'a pas été fait.

Nous devons rester VIGILANTS et MOBILISÉS!

Projet photovoltaïque à Chardonchamp : Le projet d'un parc photovoltaïque sur un site de 17 hectares permettra d'alimenter en électricité 10 000 foyers en moyenne annuelle. Nous soutenons ce type de projet d'énergie renouvelable.

Nous déplorons cependant qu'une plus ample information auprès des citoyens n'ait pas été effectuée.

À l'avenir, la collectivité devrait privilégier les panneaux sur les bâtiments publics, sur les bâtiments industriels, commerciaux et résidentiels. Le photovoltaïque est une énergie bas-carbone et sans déchet longue-durée ; son développement est donc indispensable. Néanmoins, il ne doit pas nous priver d'effort sur la sobriété.

Des élus à votre disposition : <u>eund.opposition86440@gmail.com</u>

Trait d'Union n° 58– Automne 2023